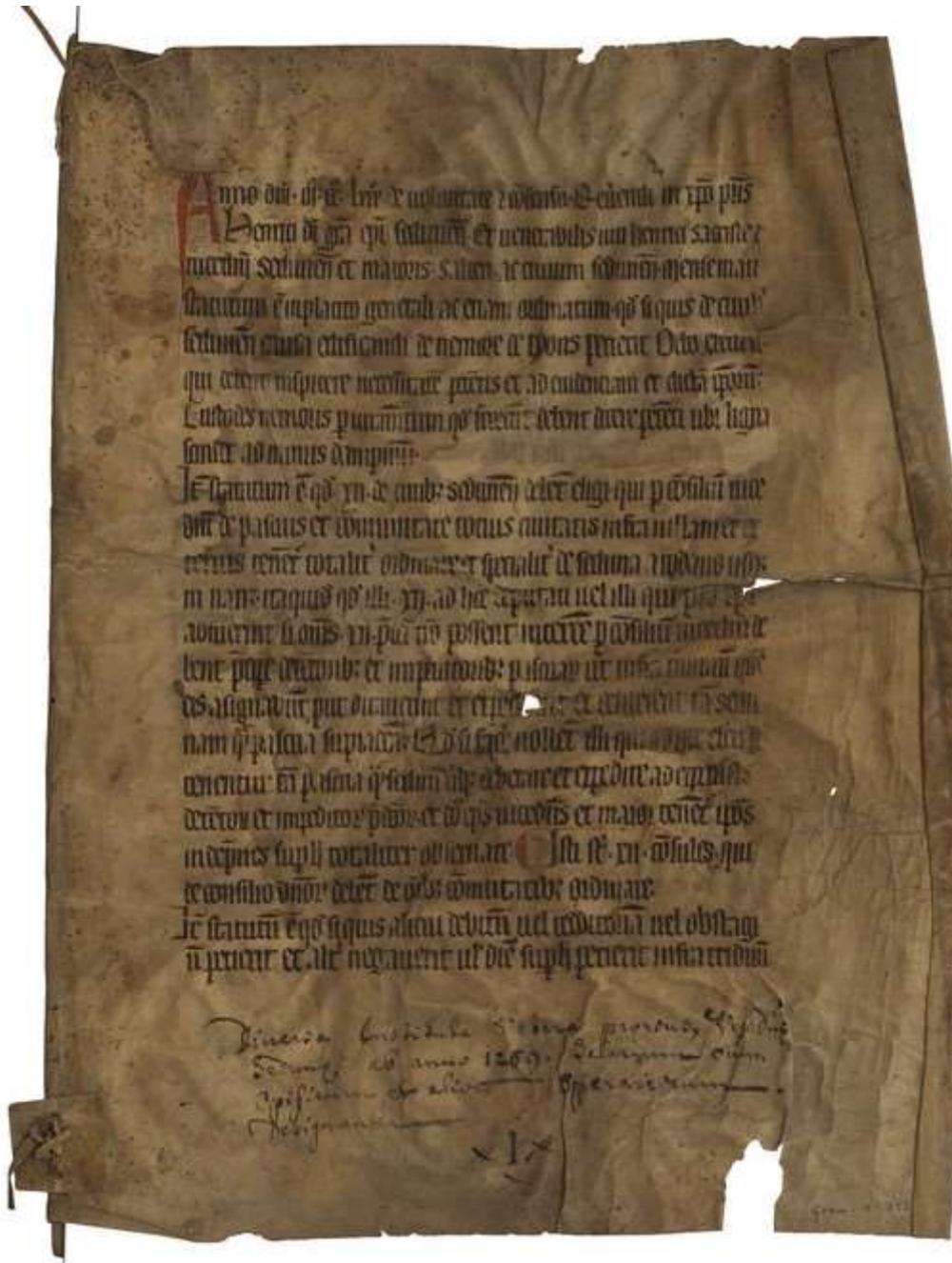


1) Premiers statuts de la ville de Sion (mai 1269)



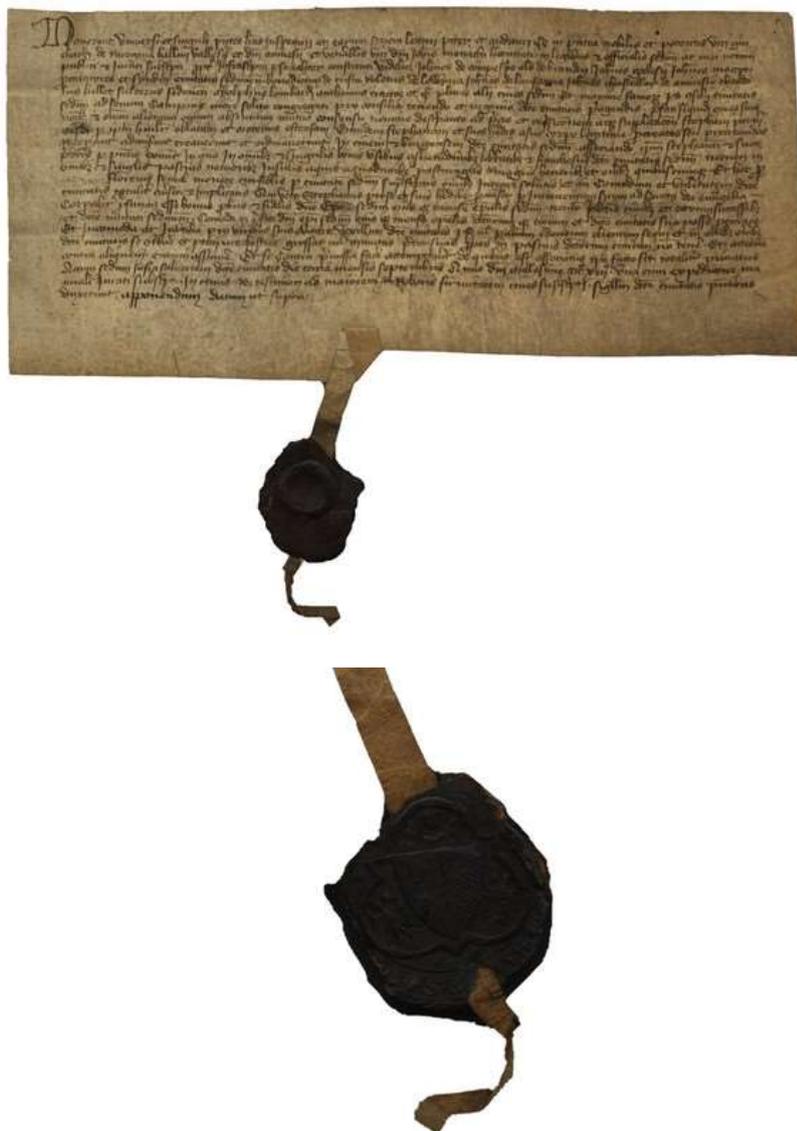
Parchemin, cahier de 8 feuillets, 26,5x31,5 cm., latin. ABS, Tir. 117/5.

© Archives de l'Etat du Valais

L'évêque Henri I^{er} de Rarogne, le vidomne de Sion, le major et le sautier – ces derniers étant les officiers chargés d'exercer la justice et d'administrer la ville au nom de l'évêque – ainsi que les bourgeois de Sion, réunis en plaid général, sorte d'assemblée primaire avant l'heure, établissent des statuts qui réglementent divers aspects de la vie de la cité, l'administration, l'usage des biens communs, le commerce et l'artisanat.

Ces statuts de 1269 marquent une étape importante dans l'acquisition de l'autonomie des bourgeois de Sion vis-à-vis de leur seigneur l'évêque.

2) Acte de réception de bourgeois... et plus ancien sceau conservé de la ville de Sion (3 septembre 1413)

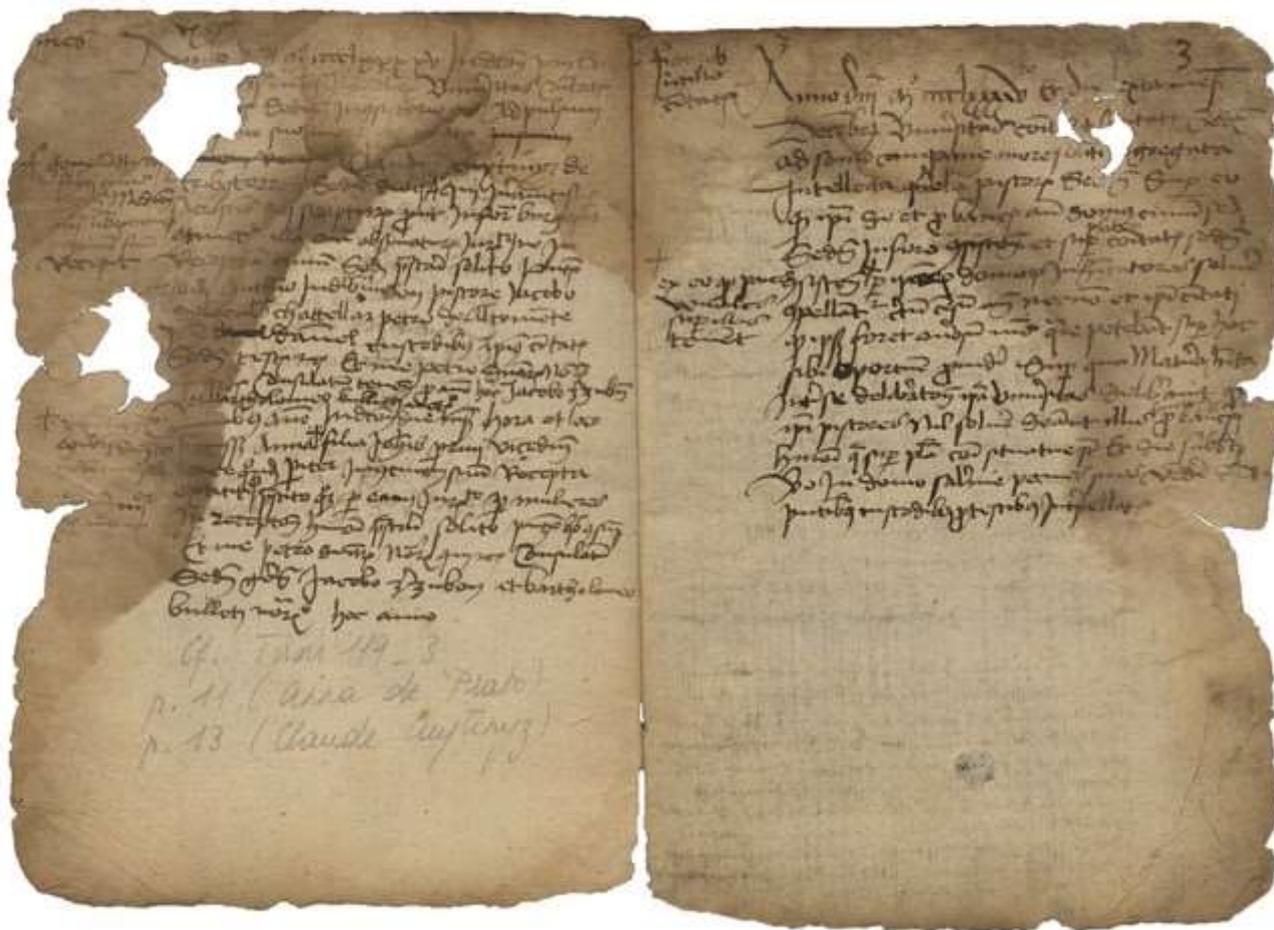


Parchemin, 30,5x14,5 cm., latin. ABS, Tir. 22/29.

© Archives de l'Etat du Valais

En présence de Guichard de Rarogne, bailli du Valais et seigneur d'Anniviers, de l'official de Sion, des procureurs et syndics de la ville de Sion, du notaire et de nombreux autres bourgeois de Sion, dont la liste est dressée, Stephanus Porterii est reçu bourgeois de Sion. Il est associé à tous les biens communs — pâturages, forêts, îles, eaux et aqueducs —, aux usages, coutumes, libertés et franchises de la ville de Sion. Il prête serment sur les Evangiles d'être « bon, honnête et fidèle à l'évêque, à tous les bourgeois, à leurs successeurs et à la communauté de la ville de Sion ». Cet acte de réception présente un intérêt particulier, car il est muni d'un sceau de la ville de Sion, le plus ancien exemplaire conservé dans le fonds des archives de la Bourgeoisie de Sion.

3) Le plus ancien registre des protocoles du Conseil de la ville de Sion (1495-1525)



Papier et parchemin, registre de 166 feuillets de papier, relié dans un parchemin, rallongé d'une autre peau cousue, 28x21 cm., latin. ABS, Tir. 22/47.

© Archives de l'Etat du Valais

Ce petit registre est le premier d'une longue série de protocoles du Conseil à être conservé. Il couvre les années 1495 à 1528. Le secrétaire de la ville, Petrus Dominarum, également notaire, est chargé de consigner par écrit, dans de petits cahiers, les points essentiels des discussions du Conseil. Ceux-ci ont ensuite été réunis et reliés pour former ce modeste registre de 166 feuillets de papier, que l'on prit soin de protéger dans une couverture en parchemin. Ce recueil est une mine de renseignements sur de multiples aspects de la vie sédunoise.

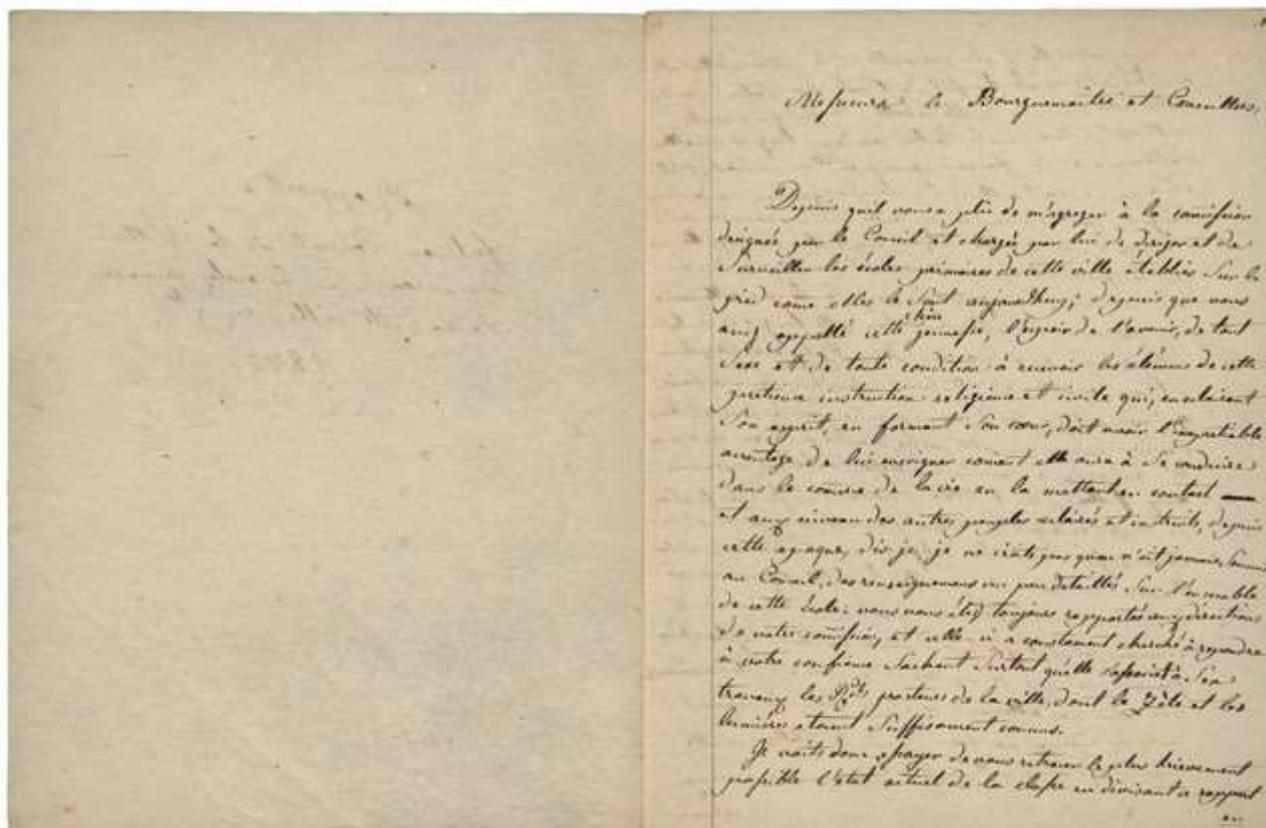
4) Un acte de réception de bourgeois grandiose (5 mai 1690)



Parchemin, 53x60 cm, avec sceau de la ville dans une boîte métallique, pendant sur rubans de soie. ABS, Tir. 22/99.
© Archives de l'Etat du Valais

Les actes de réception de bourgeois évoluent vers toujours plus d'apparat, avec ici un décor exceptionnel : le sceau de la ville, pendant sur des rubans de soie rouges et blancs tressés en rosace, enfermé dans une boîte métallique. Nicolas Chappel, prêtre et maître d'école, est reçu comme bourgeois de Sion le 5 mai 1660, à l'Hôtel de ville, moyennant la somme de 200 doublons d'Espagne.

5) Rapport sur les écoles primaires de la ville de Sion au Conseil bourgeoisial par Antoine de Lavallaz (3 novembre 1842)



Papier, cahier de 8 feuillets, 17,5x22,5 cm., latin. ABS, Tir. 77/82.
© Archives de l'Etat du Valais

En novembre 1842, le conseiller Antoine De Lavallaz, membre de la commission des classes et homonyme de l'actuel président du Conseil bourgeoisial, fait un rapport au reste du Conseil sur la situation des écoles primaires à Sion. Depuis 1818, la Bourgeoisie de Sion s'occupe en effet de l'administration des écoles primaires de la ville. Son préambule expose les bienfaits de l'instruction pour la jeunesse. Puis, il expose de manière détaillée les matières enseignées et l'organisation des écoles primaires. Nous découvrons le visage d'une école très différente de celle que nous connaissons, avec une très forte présence du clergé, mais des préoccupations néanmoins toujours actuelles.

6) Lettre de Thomas Platter, de Bâle, à Johannes von Schallen ou un témoignage d'amitié
(6 avril 1550)

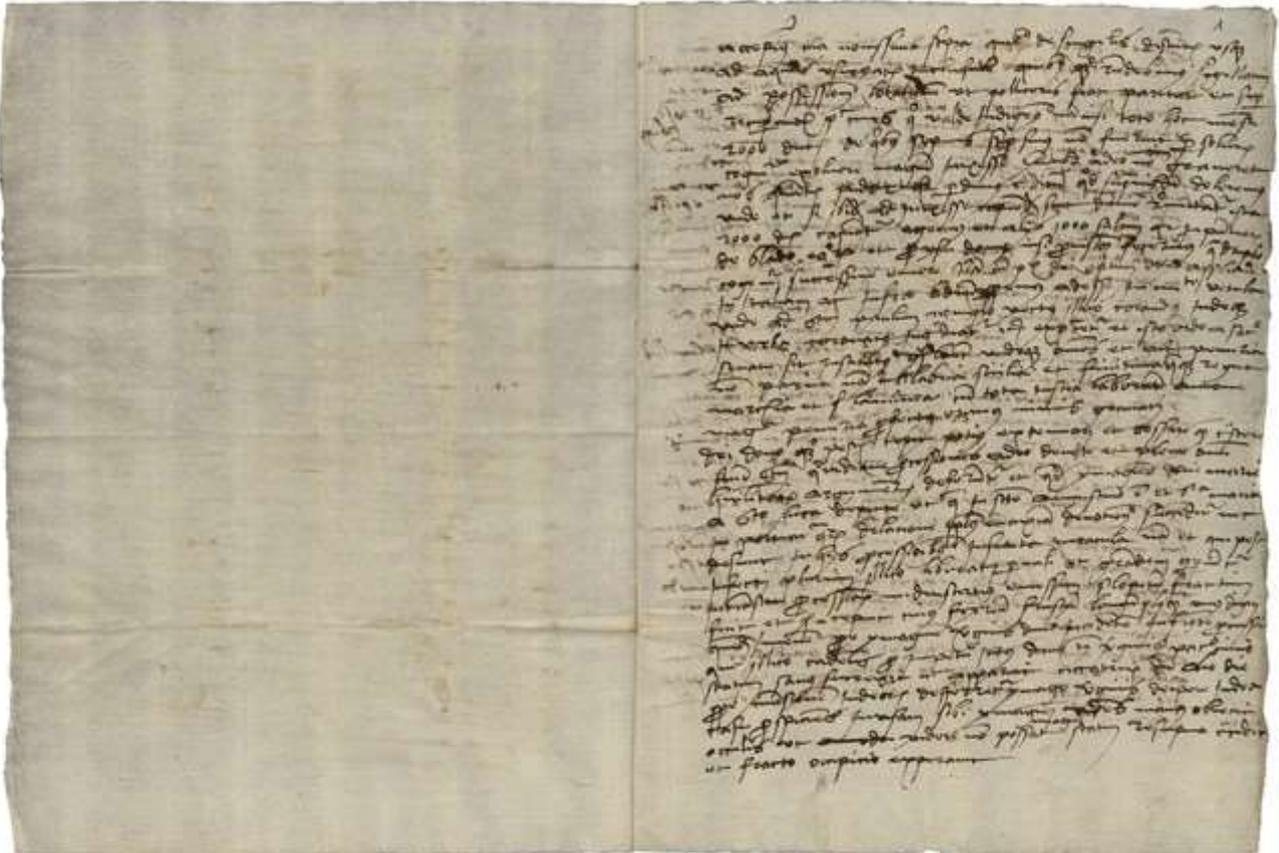
6. Perge Mi suavissime tuae spero quod ego te semper
factum speravi. ut me videlicet necesse amaro. id quod
tuo suavissime scriptis declaras. quo tibi videri quod in
tuas gratias ego maxime perge qui tuam amicitiam
tuam conferre. Ceterum quod ego tibi brevis esse cupo
noli impudere illis alij causis. quam inopere nostri Gene
vatis Juni, que nosti in patria ubi in plurima mea ne
goria in gradio meo exornate. adificio adhuc. sed iam
prope in tu negotia sunt confecta. quare alias cogitanda
sunt. frater tuus me literam quide ad me mittit. Tamen
etiam ad te alij qui sunt Basilea. Dominus Hieronymus abbas
me demerere. et tu sunt meo gratias. Tamen
te cupere omnibus modis prospici in Gallia. nisi tibi totu
dum tuo quatuor. Nemo plane nihil in terra accidi. Ange
lina missa celebrari cupo fueras. sed veritas quodam rei
more à quibus eximio p[ro]p[ri]o subito profugerit. et tunc
inter à papas literas sunt. et tunc p[ro]p[ri]o sunt
habes. salutis meo et meam noie vultu tua ex fratre
reliquis me meo amice. Henricum albanum monero me
me literis à fiduciaris. Vale ex me redama.
Basilea 1550. Thomas Platter.

Si quid à me fieri vultu. Tamen platur.
D. Sur. Sem. h[on]oraria Juni g[ra]tia d[omi]ni d[omi]ni.

Papier, feuillet, 20,5x29 cm., latin, allemand. ABS, Tir. 71/15.
© Archives de l'Etat du Valais

Cette lettre de Thomas Platter nous raconte le fabuleux destin d'un berger haut-valaisan devenu l'un des intellectuels les plus en vue de son époque, familier d'Erasme, de Jean Calvin et d'Ulrich Zwingli, réformé convaincu, humaniste et directeur d'une école renommée à Bâle. Thomas Platter a néanmoins conservé des liens étroits avec son pays d'origine et écrit ici à Johannes von Schallen, son compatriote, qui a peut-être aussi fréquenté son école bâloise et dont il souhaite conserver l'amitié. En effet, ce dernier est le fils de Thomas von Schallen, homme politique influent, originaire de la vallée de Saint-Nicolas, qui s'établit à Sion vers 1538. A l'extinction de la famille von Schallen, cette lettre a probablement rejoint le fonds des archives de la Bourgeoisie de Sion.

8) Lettre autographe du cardinal Mathieu Schiner ou l'ironie du sort (21 août 1522)



Papier, cahier de 4 feuillets non cousu, 22x33 cm., latin. ABS, Tir. 102/39.
© Archives de l'Etat du Valais

Dans cette lettre autographe écrite quelques semaines avant sa mort, Mathieu Schiner annonce, entre autres nouvelles, à Adrien de Riedmatten, chanoine, sacristain et intendant de la maison du cardinal à Vigevano, que l'épidémie de peste semble avoir ralenti et perdu de sa virulence dans la ville de Rome, où il séjourne. Or, il en mourra dans la nuit du 30 septembre au premier octobre 1522.